



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

**PROCÈS-VERBAL DE LA 330^e RÉUNION
DU CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
Jeudi 23 janvier 2020 à 11H45
Local 2083, Pavillon Ringuet
(CS330-23-01-2020)

Départements	Délégué.es	Présence / Absence
Anatomie	Stéphane Sobczak	P
Biologie médicale	Carole Lavoie	A
Chimie, biochimie et physique	Pierre Bénard	A
Chimie, biochimie et physique	Emmanuel Milot	A
Chiropratique	Christian Linard	P
Chiropratique	Marcel Veilleux	P
Ergothérapie	Noémie Cantin	A
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult	P
Finance et économie	Michaël Farrell	P
Génie chimique	James Agbébavi	P
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P
Génie industriel	Pascal Forget	A
Génie mécanique	Demagna Koffi	P
Gestion des ressources humaines	Armel Brice Adanhounme	P
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P
Lettres et communication sociale	Lucie Guillemette	A
Lettres et communication sociale	Johanne Prud'homme	P
Management	François Labelle	P
Management	Étienne St-Jean	A
Marketing et systèmes d'information	Jocelyn Perreault	A
Mathématiques et informatique	Boucif Amar Bensaber	P
Mathématiques et informatique	François Meunier	P
Orthophonie	Jessica Lesage	A
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Philosophie et arts	Marie-Josée Plouffe	A
Psychoéducation	Lyne Douville	A
Psychoéducation	Charles Viau-Quesnel	P
Psychologie	Sylvain Sirois	A
Psychologie	Diane St-Laurent	A
Sage-femme	Raymonde Gagnon	A
Sciences de l'activité physique	Virginie Blanchette	P
Sciences de l'activité physique	Charles Tétreau	A
Sciences de l'éducation	Sonia El-Euch	A
Sciences de l'éducation	Ghyslain Parent	P
Sciences de l'environnement	Denis Gratton	P
Sciences de l'environnement	Alexandre Roy	P
Sciences humaines	Isabelle Bouchard	P
Sciences infirmières	Émilie Gosselin	A
Sciences infirmières	Éric Ahern	P

Président 2018-2019	Ismail Biskri	P
Comité exécutif	Officiers	Présence / Absence
Gilles Bronchti	Président	P
Marty Laforest	VPRT	P
Andrea Bertolo	VPAS	P
Georges Abdul-Nour	VPAU	P
Marianne Paul	VPSC	A
Sylvain Beaudry	Trésorier	P
Marc André Bernier	Secrétaire	P

Employé.es

Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Le professeur Marc André Bernier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS330-23-01-2020-01 Mot de bienvenue du président

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégué.es et il les remercie de leur présence.

CS330-23-01-2020-02 Vérification du quorum et avis de convocation

Le président déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégué.es syndicaux, prévu à l'article 12.4 g) des statuts du SPPUQTR, est atteint.

CS330-23-01-2020-03 Désignation d'une présidence d'assemblée

Le président invite les délégué.es à désigner le professeur Marc André Bernier, secrétaire du Syndicat, à titre de président d'assemblée. Les délégué.es acquiescent à la proposition du président.

CS330-23-01-2020-04 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée présente l'ordre du jour. Il rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points à Affaires nouvelles.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'une présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Mieux connaître sa convention
7. La maison vraiment en ordre?
8. Date de l'assemblée générale statutaire
9. Cours en ligne
10. Lecture et adoption du procès-verbal de la 329^e réunion
11. Tribune des déléguées et des délégués
12. Information et dépôt de documents

1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (592^e et 593^e réunions)
2. Calendrier syndical de février 2020
13. Affaires nouvelles
14. Date de la prochaine rencontre : 27 février 2020
15. Clôture de la réunion

Le président d'assemblée indique que le comité exécutif désire modifier l'ordre du jour en remplaçant le point 7 *Point d'information : la sabbatique* par *La maison vraiment en ordre?*

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 330^e réunion du conseil syndical ;

CONSIDÉRANT la proposition par le comité exécutif de modifier le point 7;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Ghyslain Parent, du Département des sciences de l'éducation, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 330^e réunion du conseil syndical du 23 janvier 2020.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS330-23-01-2020-05 Rapport du comité des relations de travail

Le président d'assemblée invite le VPAS à présenter le point.

Griefs sur les conséquences du lock-out : le Syndicat est toujours en attente de la décision de l'arbitre au sujet des modalités de témoignage. Les dates d'audiences sont fixées aux 3 et 24 avril.

Grief sur les embauches au 1^{er} décembre : une entente pourra être conclue pour le cas d'un professeur. Il ne restera qu'un seul autre cas à régler par la suite.

Classement dans l'échelle salariale : une dizaine de professeur.es seraient mal classé.es dans l'échelle salariale (selon les clauses 22.04 et 22.07 modifiées dans la c.c. 2018-2022). L'échelle ne correspond pas parfaitement avec ce que dit la convention collective, laissant place à une interprétation. La convention a pourtant préséance. Des discussions à ce sujet auront lieu, et un grief pourrait être déposé.

Grief sur la reconnaissance du Syndicat : une lettre d'entente a été signée. Ce grief concernait les informations que l'UQTR doit transmettre au Syndicat.

CS330-23-01-2020-06 Mieux connaître sa convention collective

Le président d'assemblée invite la VPRT à présenter le point.

La VPRT souligne que le Syndicat a reçu plusieurs questions au sujet du processus et des critères d'embauche (article 9 de la convention collective).

Les délégué.es discutent des conflits d'intérêts dans les comités de sélection, des professeur.es qui déposent leur candidature pour un poste dans un autre département ou un autre campus que celui d'origine, ainsi que du rapport du comité de sélection. Celui-ci appartient au département, mais il doit être envoyé

avec le dossier de la candidature retenue (voir l'article 9.08 de la convention collective).

Toujours au sujet du rapport du comité de sélection, la VPRT signale qu'il est recommandé d'y inscrire un ordre de priorité à accorder à chacune des candidatures retenues et/ou d'indiquer une marche à suivre en cas de désistement de la seule candidature que l'on choisirait de recommander.

CS330-23-01-2020-07 La maison vraiment en ordre?

Le président d'assemblée invite le président à présenter le point.

Le président rappelle que le recteur McMahon a accordé une entrevue au quotidien *Le Nouvelliste*. L'article, intitulé *Le recteur veut « laisser la maison en ordre »*, a paru dans l'édition du 16 janvier 2020.

Les délégué.es du conseil syndical sont invité.es à commenter et à échanger sur les propos tenus par le recteur à propos du lock-out. Le président mentionne que le comité exécutif accordera une entrevue au même journal afin de donner sa version de cette expression de « maison en ordre ».

Les délégué.es sont d'avis que l'administration, voire le seul recteur semble curieusement s'attribuer l'excellence et le dynamisme dont fait preuve l'UQTR en enseignement, en recherche et dans le développement de projets. Tous et toutes sont aussi d'avis que la gestion de l'UQTR doit aller au-delà du seul souci pour l'équilibre financier et prendre en compte l'équilibre et la cohésion entre tous les membres de la communauté universitaire. Le lock-out aura été un geste s'inscrivant dans la logique entrepreneuriale de cette administration.

Les délégué.es émettent le souhait que la prochaine personne à occuper le poste de recteur ou de rectrice sache connaître et reconnaître le rôle des professeur.es.

CS330-23-01-2020-08 Date de l'assemblée générale statutaire

Le président d'assemblée informe les délégué.es que le conseil syndical doit statuer sur la date, l'heure et le lieu des assemblées générales des professeurs et du Syndicat. Les statuts indiquent à l'article 12.2.1 que l'assemblée générale statutaire du Syndicat doit se tenir au mois de mars. Le président d'assemblée informe ses collègues que la salle 1012 Nérée-Beauchemin n'est disponible que le 2 avril 2020.

CONSIDÉRANT l'article 12.2.1 des Statuts du SPPUQTR;
CONSIDÉRANT la disponibilité de la salle 1012 Nérée-Beauchemin;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, il est résolu :

De fixer au jeudi 2 avril 2020 à 12h la tenue de l'assemblée générale des professeurs et des professeures et à 12h30 l'assemblée générale statutaire du Syndicat à la salle 1012 Nérée-Beauchemin.

CS330-23-01-2020-09 Cours en ligne

Le président d'assemblée invite le VPAU à présenter le point.

Le VPAU revient d'abord sur le dossier des programmes courts abordé à la dernière réunion du conseil syndical (cf. CS329-28-11-2019-08). Les données recueillies (15 réponses) confirment qu'il n'y a pas d'uniformité dans les programmes courts.

- Question 1 : Ce programme est-il pérenne?
Oui : 14 Non : 1
- Question 2 : Ce programme est-il rattaché au comité de programme ou à un responsable?
Rattaché : 9 Responsable : 6
- Question 3 : Ce responsable a-t-il un dégageant?
Aucun : 5 Comité de programme : 6
Convention : 3
- Question 4 : Ce programme est-il sur mesure ou ouvert à tous?
Sur mesure : 4 Ouvert : 11
- Question 5 : Le sujet des programmes courts devrait-il faire l'objet de négociation pour la prochaine convention collective?
Oui : 11 Non : 3
Indécis : 1

Le VPAU a demandé le 10 décembre 2019 au doyen des études et au doyen de la gestion académique des affaires professorales de lui faire parvenir des informations sur ces programmes. Le VPAU mentionne qu'un comité regroupant des professeur.es provenant de départements offrant ces programmes pourra être formé.

Au sujet des cours en ligne, le VPAU précise que l'annexe F de la convention collective traite des cours en ligne, mais que plusieurs aspects demeurent incomplets ou à revoir, notamment la définition d'un cours en ligne. Le comité des affaires universitaires du Syndicat fera appel aux départements, aux professeur.es et aux délégué.es pour recommander une mise à jour de l'encadrement des cours en ligne en vue des négociations entourant la prochaine convention collective.

Le VPAU poursuit en affirmant que le gouvernement s'intéresse grandement au *eCampus* et que l'administration de l'UQTR semble encline à s'inscrire dans une démarche qui exclut les professeur.es de la réflexion en cours sur cette question.

CS330-23-01-2020-10 Lecture et adoption du procès-verbal de la 329^e réunion

Le président d'assemblée présente le dernier procès-verbal du conseil syndical.

- CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 329^e réunion du conseil syndical tenue le 28 novembre 2019;
- CONSIDÉRANT que les délégué.es ont reçu le projet dans les délais prescrits;
- CONSIDÉRANT l'avis des délégué.es sur la conformité du projet;

Sur proposition du professeur Arnel Brice Adanhounme, du Département de gestion des ressources humaines, appuyée par le professeur Christian Linard, du

Département de chiropratique, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 329^e réunion du conseil syndical.

CS330-23-01-2020-11 Tribune des déléguées et des délégués

Un délégué souhaite que le comité des affaires universitaires se penche sur le sujet des téléphones cellulaires en salle de cours. Bien que les professeur.es peuvent inscrire dans le plan de cours certaines balises afin d'encadrer son utilisation, il n'y a aucune règle de l'université sur laquelle ils et elles peuvent s'appuyer.

Une déléguée demande des informations sur la « stabilisation de la gestion de courriel » qu'a évoquée le STI. Le président indique que le problème survenu avec la gestion des courriels fut causé par l'incompatibilité du nouveau serveur avec l'ancien. Une firme externe finalisera la migration vers Office 365 d'ici les deux prochains mois.

CS330-23-01-2020-12 Information et dépôt de documents

1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (592^e et 593^e réunions)

Le président d'assemblée attire l'attention des délégué.es sur les procès-verbaux des 592^e à 593^e réunions du comité exécutif.

Le président d'assemblée invite les délégué.es qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux officiers et aux officières concerné.es du comité exécutif.

2. Calendrier syndical de février 2020

Lundi	3 février	Cérémonie de remise de bourses - Fondation
Mardi	4 février	Commission des études
Jeudi	6 février	CLIUQ
Jeudi	6 février	Conseil fédéral FQPPU
Vendredi	7 février	Conseil fédéral FQPPU
Mardi	11 février	Comité des services à la collectivité
Jeudi	13 février	Comité exécutif
Lundi	17 février	Conseil d'administration de l'UQTR
Jeudi	27 février	Conseil syndical

CS330-23-01-2020-13 Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est discutée à ce point de l'ordre du jour.

CS330-23-01-2020-14 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil syndical sera le 27 février 2020.

CS330-23-01-2020-15 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 18.

Président

Secrétaire

Marc André Bernier
Secrétaire du Syndicat

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires